

# Village (Clermont-Soubiran)

## ● Site Inscrit

### Commune(s)

Clermont-Soubiran

### Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

### Type(s) de site

**U** Bourgs, centres anciens, bastides, places de bastides et autres ensembles de patrimoine urbain

### Date(s) de protection

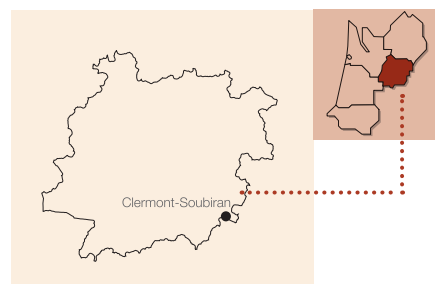
14 décembre 1942 (arrêté ministériel)

### Superficie(s)

12,9 ha

### Référence(s) SIG

SIN0000321



FICHE

22

Village (Clermont Soubiran)

## Motivation initiale de la protection



« La commune de Clermont-Dessus, située à la limite Est du département, en face de Lamagistère (Tarn-et-Garonne) est édifiée sur un piton rocheux, surplombant toute la vallée de la Garonne, du village, l'on découvre 114 communes. L'ensemble des maisons de pierres aux toits de briques s'étage au milieu des arbres, dominé par son église et un château sans intérêt historique, forme un tout pittoresque, qu'il ne faudrait pas abîmer.

.... il s'agit plutôt de conserver au site son caractère pittoresque, en empêchant toute construction nouvelle qui ne serait pas en pierre, ....proscrire la tuile mécanique, n'employer que la tuile canal, et, surtout, éviter de faire abattre les arbres qui par leur emplacement au milieu des maisons forment un des principaux éléments de la beauté de ce site. De plus, sur

le chemin rural du point n°2 de Valence d'Agen, il faudrait éviter que la tête des buissons ne vienne cacher le vaste panorama s'étendant sur la vallée, il ne devrait pas s'élever à plus d'un mètre du niveau du chemin ». (Extrait du Rapport de protection, Inspecteur régional)

« Ce site, visible de la ligne de chemin de fer Toulouse - Bordeaux et de la grande route qui unit ces deux villes, mérite à tous égards la mesure proposée ». (Extrait du Bordereau de proposition, Inspecteur régional, Pierre de Gorsse)

## Etat actuel du site



### Environnement du site :

Le village de Clermont-Soubiran est implanté sur les coteaux nord de la vallée de Garonne, au sud-est du département, en limite avec le département du Tarn-et-Garonne. Il occupe le haut d'un relief en légère avancée, isolé du front de coteau, par les vallées du ruisseau de Negevielle à l'ouest et par celle du ruisseau de Saint-Perdoux, à l'est, tous deux affluents de la Garonne. Au nord du site, c'est le paysage des serres, plateaux faiblement ondulés séparés par d'étroits

vallons. Les fortes pentes sont occupées par des boisements mais de grandes parcelles (cultures et prairies) libèrent de larges ouvertures.

L'arrivée par la vallée de Garonne permet de repérer aisément la silhouette du village. Une fois rejoint le pied de coteau, la route gravit le coteau boisé progressivement. Sur l'accotement, côté aval, ont été plantés des arbres (d'essences différentes, plutôt des essences de parc paysager) dont un pin sylvestre au tronc torsadé et à la silhouette remarquable.

Le relief sur lequel est bâti le village, présente une forme allongée et s'étire sur environ 800m. Du côté ouest de ce relief, séparé par un léger col, se trouve la ferme restaurée de la Bastide. Il s'agit d'une exploitation viticole, de nombreuses parcelles en vignes s'étendent au nord de l'exploitation (Côtes du Brulhois, AOC). Un pigeonnier de section carrée et restauré marque l'allée d'accès au corps de ferme, au niveau des murs d'enclos, il est aménagé en gîte. Cet ensemble constitue un beau motif bâti dans le paysage, qui non seulement se voit du site, mais également se perçoit en co-visibilité avec la silhouette du village (notamment pour les vues depuis le nord, en bordure de chemin de randonnée). Du côté Est du relief, également séparé par une légère inflexion, se trouve le lieu-dit Moulin-à-vent. Cet ensemble n'est pas visible depuis le site.

La vallée de la Garonne est cultivée et urbanisée. Depuis le haut des reliefs, le regard porte sur les cheminées de la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne), sur le village de Lamagistère, de Donzac... Les parcelles cultivées sont nombreuses de même que les parcelles de vergers ou de peupleraies. Le canal latéral à la Garonne, situé à moins d'un kilomètre du pied du relief (800m) est peu visible pourtant les arbres qui le bordent sont, sur cette section, de petite taille (tilleuls).

Depuis le canal, la silhouette du village de Clermont-Soubiran et plus à l'ouest celle de la ferme de la Bastide avec son alignement de cyprès se détachent au-dessus du coteau boisé.

Le village s'appelait Clermont-Dessus comme c'est indiqué au moment de la protection, en écho à Clermont-Dessous, autre village implanté sur les coteaux nord de Garonne mais plus à l'aval (donc en dessous), également protégé au titre des sites (voir fiche n°11).

#### Description du site :

Le site englobe le village de Clermont-Soubiran, ses proches abords et le versant qui le sépare de la plaine de la Garonne. C'est un peu une « tranche » de relief qui exclut l'extrémité ouest avec la ferme de la Bastide et l'extrémité Est avec le Moulin-à-vent. Le versant nord orienté vers le pays de serres est également exclu. L'implantation sur ce relief calcaire place le village en situation de balcon sur la vallée de la Garonne, dominant d'environ 90m la vallée. Le coteau est abrupt et boisé (chênaie spontanée). Le château est implanté au plus haut du relief, au dessus du village qui lui-même est établi sur plusieurs « terrasses ».

Le château, privé, est entouré par de hauts remparts (visibles en vue lointaine et depuis le village). A l'intérieur du rempart, les grands cèdres du parc marquent le paysage tant en vues lointaines qu'en vues rapprochées.

L'église est implantée en contre-bas du château, en pied de remparts et domine le village. Un escalier en pas d'âne permet de rejoindre le perron à partir de la place du village. Du perron de l'église, la vue s'étend sur les paysages alentour, avec au premier plan sur les toits du village et par-dessus. Les espaces publics du centre du village ont fait l'objet d'aménagements récents de qualité qui ont préservé le caractère du lieu (3 magnolias sur la place). A l'ouest de la mairie, une terrasse également plantée de deux magnolias donne aussi à voir le paysage au nord et le pigeonnier de la ferme de la Bastide.



Une ruelle fleurie permet de rejoindre la place des marronniers, qui n'a pas encore été retraitée. De là, part le chemin en partie en herbe qui permet de faire le tour des remparts. Le haut de pente du versant est fortement boisé et ne libère que peu de vues sur la vallée de la Garonne.

L'entrée ouest du village est un espace qui manque de lisibilité, entre le tracé des voies, la dénivellation traitée en terrasses et des espaces plus ou moins aménagés.

Côté est, il reste un jardin potager avec un rang de vigne, il apporte une touche intemporelle au site.

#### Etat actuel du site :

Le vaste panorama sur la vallée de la Garonne depuis le chemin au sud est remis en cause par la végétation du haut de pente. La prescription qui visait à maintenir « les têtes de buisson » à moins d'un mètre au niveau du chemin n'a pas été suivie. Aujourd'hui, le paysage est peu visible.

Le traitement de l'espace public autour de l'église et sur la place de la mairie est récent, de même que le traitement de l'espace de stationnement au pied de Clermont-Soubiran au nord (extérieur du village). Ces aménagements sont de qualité et respectent l'esprit des lieux (rural et pittoresque). Le cadastre datant de la protection représente du bâti en pied d'église qui a disparu. La majorité des maisons du village sont restaurées, leurs pas-de-porte et pieds de murs sont joliment fleuris. Il reste quelques habitations en travaux à l'extrémité ouest du bourg, pas de co-visibilité avec la place centrale.

La construction récente à l'entrée ouest du village qui s'accompagne d'un enrochement, créant une césure dans le talus enherbé est regrettable.

## Enjeux et préconisations

#### Enjeux :

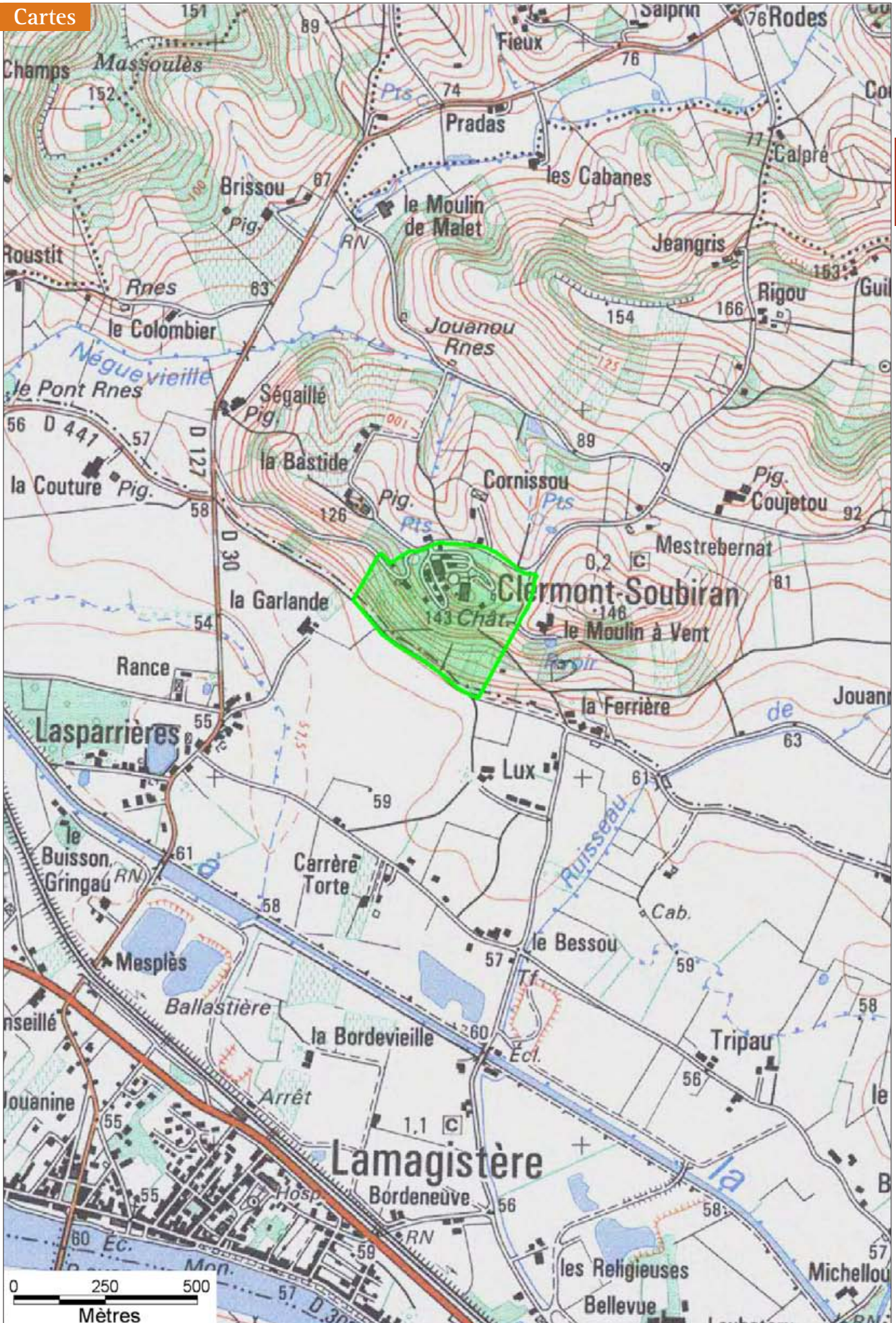
Clermont-Soubiran est un village charmant. Son implantation en haut de relief sur les coteaux nord de Garonne lui offre une situation de belvédère remarquable sur la vallée. Le point le plus haut est le château, privé et inaccessible au public. Les panoramas sont progressivement obturés par le développement d'une végétation spontanée qu'il faut contenir. Sans forcément étendre le site aussi amplement qu'à Clermont-Dessous, le périmètre devrait être plus généreux et englober l'entité topographique du relief calcaire. C'est un joli site à étendre.

Les aménagements récents et pittoresques, dont le cœur de village a fait l'objet, respectent ce caractère et le valorisent.

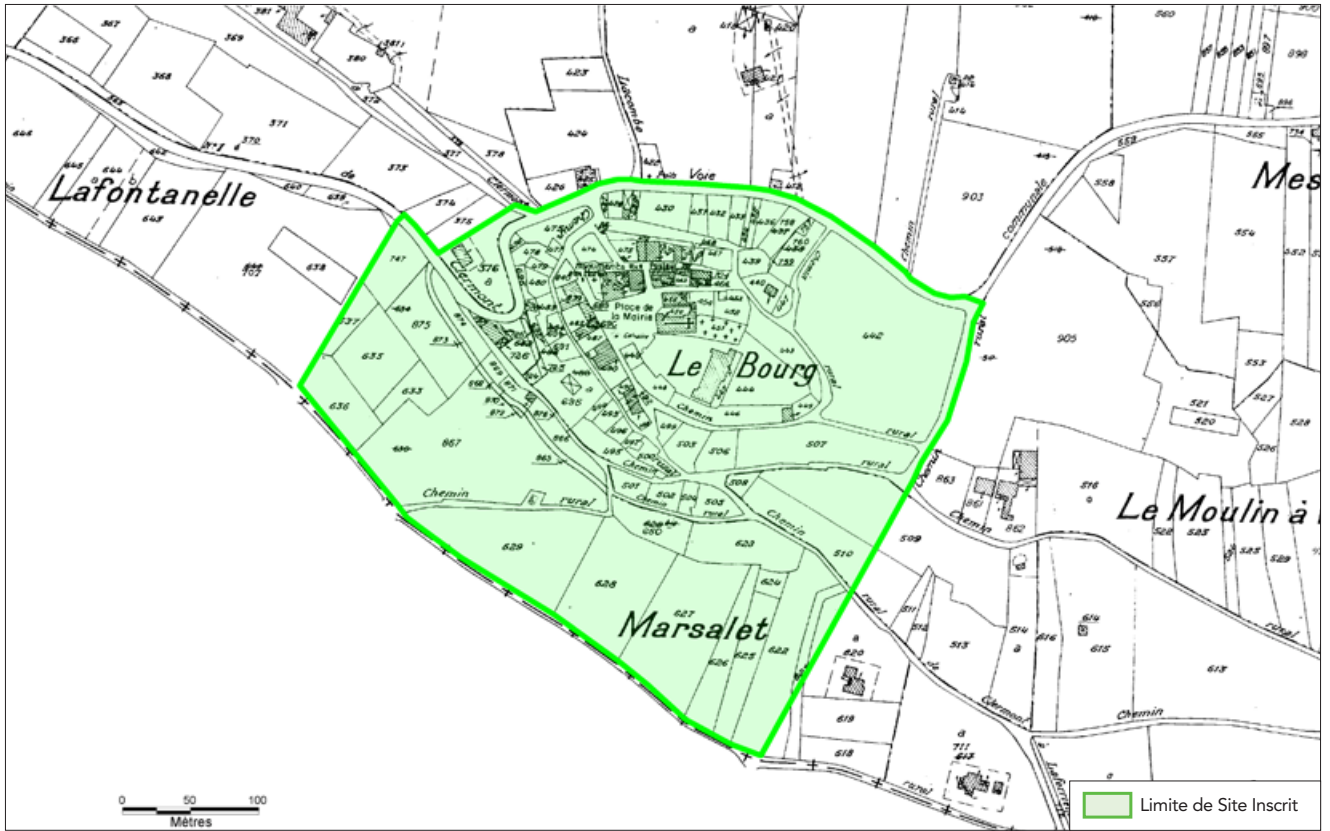
#### Préconisations :

- Persévérer dans la rénovation et engager des travaux sur la place des Marronniers.
- Traiter l'entrée ouest du village, améliorer la lisibilité du lieu.
- Retrouver des vues sur la vallée de la Garonne depuis le chemin au sud du château en créant des ouvertures dans les feuillages.
- La question du périmètre du site se pose, il serait pertinent de s'appuyer sur les logiques topographiques et englober le relief calcaire dans son ensemble, entre les vallées des deux ruisseaux. D'ores et déjà, il serait souhaitable de prévoir dans le document d'urbanisme de la commune un zonage adapté pour protéger cette zone contribuant à la qualité des abords du site.









Source : © BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés